LUTHERIE FRANÇAISE. Le Luth Doré®, acteur majeur de la lutherie française, emploie les grands moyens contre les faussaires.

LUTHERIE FRANÇAISE. Le Luth Doré®, acteur majeur de la lutherie française, emploie les grands moyens contre les faussaires.

Dans un communiqué de presse daté du 1er octobre 2019, la société française Le luth Doré (LLD) précise la situation qui s'impose à elle en cet automne 2019 :

Communiqué de presse du Luth Doré :

PARIS et NEW YORK, 1er octobre 2019. **Le Luth Doré® (LLD)** a contribué avec succès à la relance mondiale du luth, lancée en 2015 par Miguel Serdoura, PDG fondateur, qui est aussi un luthiste de renom (ses deux derniers disques parus chez Brillants classics ont été distingués par le CLIC de CLASSIQUENEWS – voir en fin d'article notre rappel discographique).
L'entreprise française, détentrice d'un savoir faire unique au monde (qui profite de l'expertise de son PDG qui est aussi un interprète de premier plan), est « actuellement menacée par des entreprises du commerce d'instruments de musique peu scrupuleuses, qui se sont engagées dans ce qui est présumé être des contrefaçons, et dans la vente et la commercialisation trompeuses. L'entreprise parisienne se défend. »

Le Luth Doré dresse ensuite un bilan de la situation :

« L’impact des contrefacteurs et des marchands véreux, qui ensemble ont copié et vendu les luths de marque LLD à un prix bien inférieur à leur prix de détail normal, a été un revers pour les membres de notre équipe, des professionnels exceptionnels, et négatif pour les résultats de l’entreprise », a déclaré M. Serdoura.

« Nous restons déterminés à remplir notre mission vitale, sans précédent dans le monde du luth depuis le XVIIIe siècle, et cela signifie lutter pour la justice contre les pratiques déloyales et anticoncurrentielles des contrefacteurs », a-t-il ajouté.

M. Serdoura, travaillant en étroite collaboration avec de nombreux luthiers européens d’une compétence exceptionnelle, des musicologues de niveau international, et des musiciens dévoués à la renaissance de la musique ancienne, a personnellement supervisé le rigoureux contrôle de qualité du processus de fabrication de précision mis en œuvre dans l’usine de production d’instruments de LLD, sous contrat en Chine.

CONCILIER QUALITÉ ET PRIX

« Le souci du détail nous a permis de répondre aux besoins des passionnés de luth – des amateurs aux professionnels de tous niveaux – qui réclamaient des luths fidèles du point de vue historique, et d'une sonorité raffinée, qui pouvaient être achetés à un prix abordable », a commenté M. Serdoura. « Il semble que notre succès ait perturbé ceux qui ont vu leur part de marché et leur rentabilité menacées. »

COMMERCE ILLICITE ET COPIES ILLÉGALES

En ce qui concerne le commerce illicite du luth, et sa capacité à saper les fondements de LLD, le sujet est si préoccupant qu'il vient justement d'être abordé lors de l'importante International Conference of Lute Study in Higher Education, à Brême, en Allemagne (septembre 2019). Les luths

de M. Serdoura, vendus directement par LLD non seulement aux musiciens, mais aussi aux universités et aux sociétés de musique ancienne du monde entier, ont été sciemment et illégalement copiés, en violation des accords contractuels de fabrication, jusqu'au moindre détail – y compris le logo distinctif LLD. Les copies ont ensuite été commercialisées par des vendeurs non autorisés, en infraction flagrante aux lois établies sur les droits d'auteur et sur les marques.

DÉFENSE DU LUTH DORÉ

LLD soutient que les coupables, qu'elle a l'intention de citer en justice, ont même piraté la conception qu'il a mise au point et dont il détient les droits, pour des étuis de luth à humidité contrôlée, autre raison pour laquelle la société incite les acheteurs à se méfier des vendeurs qui présentent de beaux luths, et leurs étuis, à des prix qui semblent « trop beaux pour être vrais ».

M. Serdoura, qui a travaillé sans relâche et avec passion en tant que PDG de LLD, a déclaré : « Nous continuerons à nous battre pour ce qui est juste au nom de ceux qui ont exprimé un pur plaisir à jouer de leur luth LLD, et à découvrir le

répertoire captivant du luth historique, et pour leur public qui a ressenti de l'émotion, à la première écoute. »

UN JOYAU ACTUEL DE LA LUTHERIE FRANÇAISE

En moins de cinq ans, les luths de M. Serdoura ont reçu les éloges de nombreux luthistes internationaux talentueux. Le célèbre Professeur et joueur reconnu Hopkinson Smith, de la Schola Cantorum Basiliensis, de Bâle, en Suisse, qualifie les instruments LLD de « vraiment impressionnants » et de « contribution incomparable au monde de la musique ». Le professeur et luthiste anglais, Nigel North, du Early Music Institute de l'Université de l'Indiana et du Conservatoire royal de La Haye, ajoute : « J'aurais aimé avoir un instrument d'une telle qualité quand j'ai commencé à jouer du luth en 1969 ».

(fin du communiqué du LLD)

LA LUTHERIE FRANÇAISE À L'ÉCHELLE DU COMMERCE INTERNATIONAL

On le voit, la situation est préoccupante car elle menace le développement d'une société française détentrice d'un savoir unique au monde, qui est aussi un métier d'art. Un fait d'autant plus sensible aujourd'hui que la santé de la lutherie en France (et en Europe) va mal : depuis la disparition des Pianos Pleyel, il ne reste qu'un seul facteur de pianos dans l'Hexagone : Stephen Paulello. Que sera la France demain, sans la protection et la continuité des métiers d'art qui sont les

composantes majeurs de son identité culturelle et artistique ? La pratique du luth est un fait historiquement français qui remonte à la Cour de France, sous les règnes de Henry IV, de Louis XIII, Louis XIV… D'ailleurs, le dernier album de Miguel Serdoura a questionné cette période du premier baroque français (CD Les Rois de Versailles – CLIC de CLASSIQUENEWS 2018).

Dans notre monde interdépendant, il est nécessaire que le commerce international soit clairement réglementé, et ses règles, strictement défendues et surtout appliquées. A suivre.

PLUS D’INFOS sur le site du **Luth Doré**
https://www.leluthdore.com

Photo portrait Miguel Serdoura © JB Millot / illustrations Le Luth Doré © Jérôme Puissant (LLD)